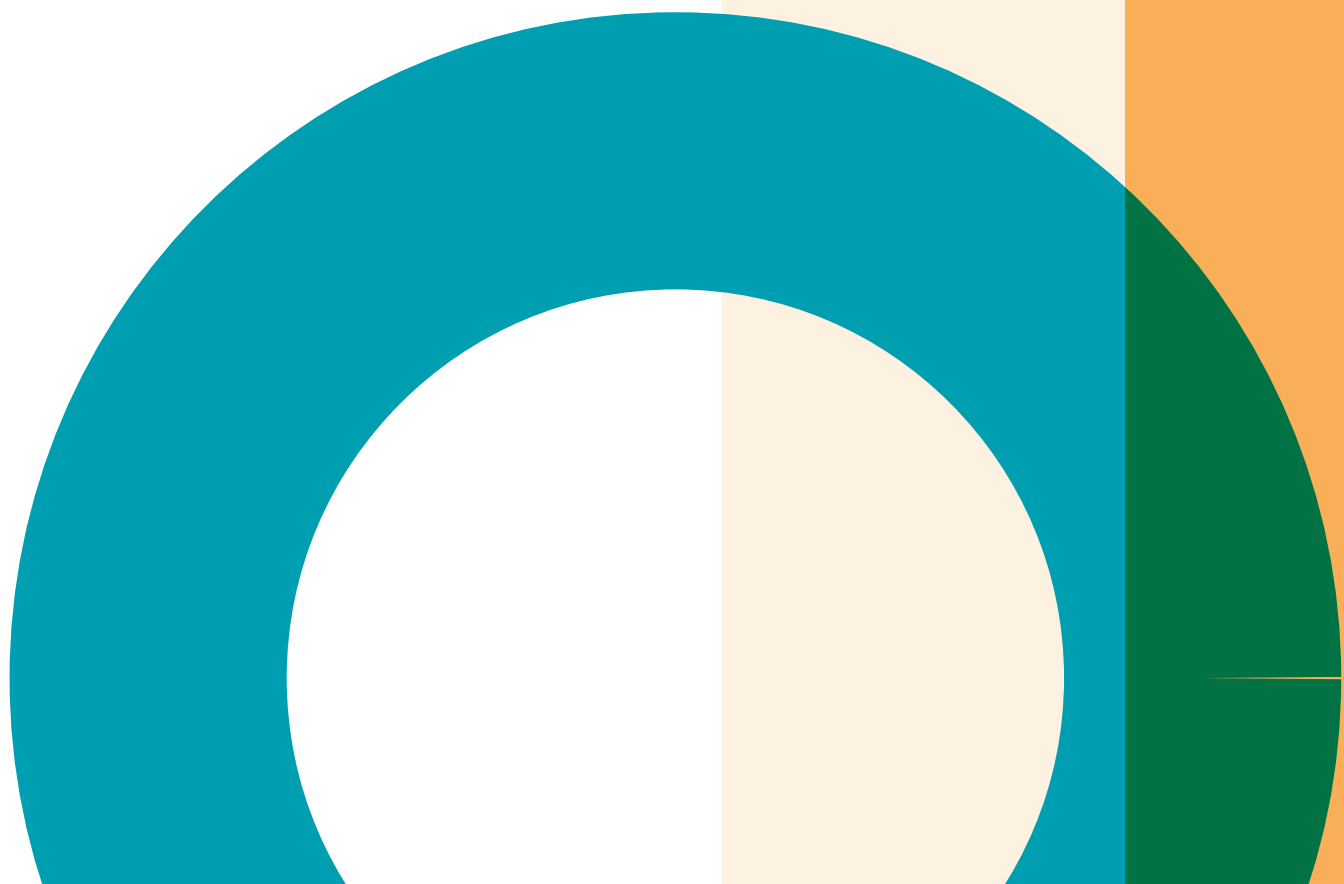




Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

Catalogue Formations 2026



**Institut de
Formation
Sainte-Marie
(IFSM)**

APPROCHE DE LA PATHOLOGIE MENTALE DU SUJET ÂGÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et comprendre les caractéristiques psychopathologiques des maladies mentales et leurs modes d'expression symptomatologique spécifique chez le sujet âgé.
- Comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence.
- Identifier, analyser ses attitudes et contre-attitudes, ses limites et celles de ses interlocuteurs pour se situer professionnellement.



2 jours en continu



9h / 12h
13h / 17h



Personnels
soignants et non-
soignants



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
Responsable IFSM
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur

- Infirmier en Pratique
Avancée psychiatrie et
santé mentale
17 années d'expérience
professionnelle

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Jeux de rôle
- Supports vidéos

Modalités de suivi et d'évaluation

- Entretiens et bilans tout au long de la formation
- Feuilles d'émargement
- Quizz / QCM
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 3 000 € / 12 stagiaires maximum par session
- Inter 500 € / stagiaire
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} Jour

- Brainstorming permettant d'évaluer les réalités du terrain.
- Déclinaison des différentes pathologies mentales du sujet âgé et apports théoriques :
 - Les troubles de l'humeur :
 - Syndromes dépressifs,
 - Troubles bipolaires.
 - Les psychoses et prise en charge du sujet vieillissant :
 - Schizophrénie (hallucinations, désorganisation, troubles délirants),
 - Délire : comment le caractériser.
 - Les troubles anxieux du sujet âgé :
 - Troubles anxieux généralisé,
 - Attaque de panique,
 - Troubles du stress post traumatique.
 - Les troubles de la personnalité (Cluster A – B et C),
- Les oppositions aux soins :
 - Attitudes et contre-attitudes,
 - Mieux les comprendre pour les accompagner.
- Les mécanismes de l'agressivité / violence et les stratégies de gestion des conflits (actions de désamorçage).

2^{ème} jour

- Déclinaison des pathologies neurologiques / neurodégénératives liées au vieillissement :
 - Les syndromes démentiels et la différence avec la confusion,
 - La maladie d'Alzheimer et apparentées (DFT, DCL...),
 - La maladie de Parkinson,
 - Les pathologies liées aux addictions passées,
 - Les conséquences de l'alcool et du tabac chez les séniors,
- Elaboration de stratégies de soin et réponses adaptées aux situations rencontrées et aux lieux.
- Repérage des troubles et élaboration en commun de fiches réflexes.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Approfondir ses connaissances sur les maladies mentales du sujet âgé
- Se situer professionnellement dans la prise en charge ou l'accompagnement des sujets âgés

METTRE EN PLACE UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION PRÉCOCE DANS LES TROUBLES PSYCHOTIQUES GRÂCE AU CASE MANAGEMENT CLINIQUE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préciser les composantes du modèle d'organisation de type Case Management Clinique dans la prise en charge des troubles psychotiques débutants.
- Fournir des connaissances nécessaires pour effectuer des missions de Case Manager Clinique.
- Proposer des échelles et outils spécifiques à la prise en charge précoce.



3 jours en continu



Amplitude de 8h à 18 h



Médecin - Cadre de Santé - Infirmier(ère)



CHSM Clermont-Ferrand

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21

radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Projet de mise en œuvre d'une équipe pour la prise en charge précoce des troubles psychotiques

Formateurs

- Psychiatre
- Cadre de Santé
- 5 Infirmiers Case Managers

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Séquences immersives

Modalités de suivi et d'évaluation

- Entretiens et bilans avant et tout au long de la formation
- Feuilles d'émargement
- Questionnaires à l'issue de la formation
- Évaluations de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Inter 1 500 € / stagiaire
- Frais self facultatifs 10 € / j sauf 1^{er} j repas en commun
- 3 stagiaires obligatoirement

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} jour

- Accueil, rencontre des professionnels et visites des locaux.
- Présentation de la prise en charge précoce.
- Réalisation d'un état des lieux.
- Mise en place du projet médical.
- Présentation et échanges sur les outils / échelles et les ressources réseau.
- Les différents Case Management en Santé Mentale, le case management mis en place au CHSM et son modèle organisationnel.
- Les fondamentaux de l'Infirmier Case Manager de l'EIPP :
 - Profil, compétences et missions,
 - Ses moyens, son organisation.

2^{ème} jour

- Séquences immersives avec un Infirmier Case Manager :
 - Focus sur le début de la prise en charge,
 - Analyse des situations immersives proposées.

3^{ième} jour

- Travail sur cas clinique :
 - Mobilisation des connaissances,
 - Analyse des situations immersives.
- Présentation du modèle vulnérabilité au stress :
 - Distinguer la vulnérabilité bio des stresseurs socio-environnementaux,
 - Orienter la Prise En Charge en fonction de ces stresseurs.
- Point en commun avec l'équipe d'EIPP :
 - Évaluation des temps forts des prises en charge,
 - Cas cliniques,
 - Comprendre le modèle organisationnel mis en place avec l'EIPP pour la prise en charge précoce,
 - Évaluation de la formation

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Effectuer des missions de Case Manager Clinique.

Consolidation des savoirs infirmiers en psychiatrie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se situer en tant que professionnel de la psychiatrie
- Evaluer une situation clinique
- Mettre en œuvre, surveiller et évaluer des thérapeutiques spécifiques
- Collaborer avec les ressources disponibles dans le processus de gestion de crise
- Conduire des projets de soins



9 Jours non consécutifs et une période (2 à 5 jours) en immersion dans un service des CHSM



9h / 12h
13h / 17h



IDE (6 mois -24 mois d'ancienneté)



CHSM

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis : néant

Formateurs/ trices :

Infirmiers, IPA, psychiatres, médecins, DAOS, DAOSMSE, cadres supérieurs, de l'AHSM

Moyens pédagogiques

- Formation hybride (temps présentiel/ à distance)
- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Mise en situation
- Utilisation d'une plateforme LMS (Moodle)
- Casques RV
- Mise en place d'un accompagnement « tutorat » des nouveaux embauchés

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Quizz / QCM
- Rapport d'expériences
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Casques RV

Tarif et Nombre de stagiaires

- 10 stagiaires maximum par session

Module 1 : environnement professionnel et prise de poste (11h30)

- Histoire de la psychiatrie
- Les dispositifs de soins et offres de soins sur le territoire
- Législations des soins libres et des soins sous contraintes
- Les financements des établissements et RGPD
- Les droits et les obligations des professionnels et des usagers

Module 2 : consolidation des savoirs spécifiques (52h)

- Cliniques des pathologies mentales
- Les principaux risques somatiques et paramètres de surveillance en psychiatrie
- Entretien infirmier et relation d'aide
- Thérapie médicamenteuse / pharmacologie
- Thérapie non médicamenteuse et psychothérapie
- Les prodromes de toutes les crises en psychiatrie
- Les stratégies de désamorçage et alternative à l'isolement et la contention
- L'isolement et la contention
- La crise suicidaire

Module 3 : Approfondissement des spécificités dans le champ de l'exercice infirmier en santé mentale (14 h à 35h)

- Sismothérapies et rtms
- Les activités à médiation
- Les TCC
- Géroto psychiatrie
- Déficiences mentales
- Addictologie
- Pédopsychiatrie
- Les différents dispositifs ambulatoires ou apparentés de chaque territoire

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Mettre en œuvre des thérapeutiques et une démarche de soins spécifique et spécialisée en articulant les dimensions conceptuelles et pratiques

INITIATION AUX TECHNIQUES PSYCHOMUSICALES ET DE MUSICOTHERAPIE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Favoriser un travail de réflexion sur les influences de la musique, l'épanouissement et l'éveil individuel.
- Repérer les notions de réceptivité musicale et d'histoire du sujet
- Permettre aux participants d'acquérir les bases techniques de médiations musicales.
- Savoir utiliser la musique de manière spécifique auprès des patients, apportées des réponses adaptées



2 jours en continu



9h / 12h
13h / 17h



Professionnels du
secteur sanitaire
et médico-social



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur

- Musicothérapeute, CHSM
Rodez

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Exercices techniques
- Mises en situation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Entretiens et bilans tout au long de la formation
- Feuilles d'émergence
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Supports audios et vidéos
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 2250 €
- 8 stagiaires par session
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Etymologiquement, la musicothérapie se définit comme l'utilisation intentionnelle des propriétés et du potentiel de la musique, de son impact sur l'être humain : pour rétablir, maintenir, améliorer les capacités sociales, psychiques et physiques d'une personne.

La musique devient alors un « outil privilégié » pour le projet de vie ou de soin du patient

1^{er} jour

- Rappel des divers constituants de la musique et leurs impacts sur l'être humain
- Présentation des techniques de musicothérapie réceptive et active, des techniques associées et de leurs indications
- Appropriation des techniques de médiation musicale réceptive et active

2^{ème} jour

- Rappel de l'importance du jeu et de la créativité dans l'existence humaine et pour le développement des habilités psychosociales
- Comment créer un atelier musical : le minimum requis
- Elaboration d'un projet à médiation musicale et présentation au groupe
- Rappel des notions de cadre thérapeutique et de protocoles de travail, des règles spatio-temporelles à respecter...
- Savoir quelles techniques utiliser en fonction du projet à médiation musicale et du projet de service

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE :

- D'initier un atelier musical soit réceptif (écoutes musicales, détente psychomusicale...) soit actif (expressions sonores, vocales et musicales...)
- De favoriser l'expression de la créativité sonore et musicale en groupe

La sexualité des personnes âgées en EHPAD

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les spécificités de la sexualité des personnes âgées et les enjeux
- Identifier les tabous, idées reçues et évolutions sociétales
- Connaitre le cadre légal et éthique pour accompagner les résidents/patient
- Adopter une posture professionnelle adaptée pour aborder la sexualité avec bienveillance
- Gérer les situations complexes (conflits, troubles cognitifs)



2 jours



9h / 12h
13h / 17h



IDE, AS,
Psychologues
travaillant en
EHPAD



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis : néant

Formateur :

Nicolas GALLIEN, Infirmier en pratiques avancées, Psychiatrie et santé mentale, expert en psychiatrie de la personne âgée

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux en groupe
- Animation- débat

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Quizz / QCM
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Valise pédagogique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 3200 €/ 12 stagiaires maximum par session
- Inter 350 / stagiaire
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} Jour :

- Les représentations sociales de la sexualité des personnes âgées
 - Historique
 - Evolution des mentalités
 - Impact des représentations sur la prise en charge
- Sexualité et vieillissement
 - Changement physiologiques (hommes/femmes)
 - Changement psychologiques (hommes/femmes)
- Cadre légal et réglementaire
 - « Les seniors n'ont plus de désir » : données scientifique VS croyances
 - « La sexualité en EHPAD n'existe pas » : réalité VS réglementation
 - Droits des résidents
 - Réglementation en institution

2^{ème} jour :

- Communication avec bienveillance
 - Comment aborder le sujet sans gêne ni jugement
 - Reformulation, écoute active, respect des silences
- Accompagnement au quotidien
- Gestion des situation complexes (troubles cognitifs)
- Conflits entre résidents/familles
- Intimité en EHPAD
- Pratiques institutionnelles / partage de bonnes pratiques

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- **Comprendre, agir et accompagner au quotidien la sexualité des personnes âgées**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer ses compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles en éducation thérapeutique en l'intégrant dans sa pratique professionnelle et le soin en psychiatrie.
- Mettre en œuvre un programme d'ETP adapté aux patients souffrant de pathologies chroniques.



40h : 5 jours en
présentiel



8h30 / 12h
13h / 17h30



Tout intervenant
soignant et non
soignant de la
Santé Mentale /
Médico-Social



A définir

Contact :

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formatrices :

- Coordinatrices ETP
- Infirmière
- Diététicienne
- Pharmacienne
- Psychiatre

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Vidéos
- Ateliers en groupe
- Mises en situation

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Evaluation des acquis : Quizz, ...
- Feuilles d'émargement
- Évaluation de satisfaction
- Attestation de formation

Supports pédagogiques :

- Déroulé formation (ppt)
- Vidéos
- Valise numérique
- Bibliographie

Tarif et Nombre de stagiaires :

- Intra 6 500€
- 15 stagiaires maximum par session
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} jour : les concepts fondamentaux de l'ETP

- Découverte et réglementation :
 - Représentations de l'ETP
 - Maladies chroniques : Définition, Epidémiologie
 - Définition ETP
 - Contexte socio-économique et législatif
- Modèles de la santé et ETP :
 - Niveaux de prévention, littératie en santé, Modèles de la santé
 - ETP selon les modèles de la santé M1, M2, M3
- L'ETP en psychiatrie :
 - Définition de la santé mentale
 - Psychoéducation, Spécificités
 - Réhabilitation psychosociale, Rétablissement
 - Pairs-aidance, Réseau, Partenaires et des Ressources

2^{ème} : les étapes et les compétences nécessaires pour construire un programme d'ETP

- Etapes de la démarche éducative
- Compétences pour dispenser de l'ETP
- Compétences pour coordonner l'ETP

3^{ème} au 5^{ème} jours : Intégration dans sa pratique d'un programme d'ETP en psychiatrie

- Définition et cadre d'un programme ETP
- Mise en application des compétences INPES dans les 4 étapes HAS avec élaboration d'un diagnostic éducatif, d'un atelier et évaluation.
- Aide à la rédaction d'une demande ARS de labélisation et aux évaluations
- Mise en situation / retours d'expérience / débriefing.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Participer à la mise en œuvre d'un programme ETP en psychiatrie et à son évaluation en accord avec la réglementation, en ayant acquis des connaissances et compétences d'éducateur thérapeutique.

MUSICOTHÉRAPIE ET GESTION DE LA DOULEUR – STRESS - ANGOISSE TROUBLES DU SOMMEIL



Institut de Formation
SAINTE-MARIE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprendre à mieux connaître les phénomènes algiques et les composantes émotionnelles associées : dépression, perte de l'élan vital, stress, anxiété, divers troubles du comportement et difficultés psychosociales.
- Apprendre à mieux connaître et gérer les mécanismes du stress – angoisse – anxiété et de l'insomnie.
- Explorer les préalables pour un meilleur lâcher prise : apprendre à se ressourcer, se recentrer, utiliser un programme musical spécifique.



2 jours en continu



9h / 12h
13h / 17h



Professionnels du
secteur sanitaire
et médico-social



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
Responsable IFSM
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur

- Infirmier spécialisé en psychiatrie, musicothérapeute

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Exercices techniques
- Prévoir tapis de sol / couverture / coussin

Modalités de suivi et d'évaluation

- Entretiens et bilans tout au long de la formation
- Feuilles d'émargement
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Supports audios et vidéos
- Bibliographie
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 2 500 € / 6 à 8 stagiaires par session
- Inter 500 € / stagiaire
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} jour

- Etude des divers constituants de la musique pour mieux comprendre leur impact psychocorporel sur l'être humain :
 - Pulsation et rythme,
 - Mélodie et harmonie,
 - Timbres et sonores, etc.
- Apprendre à élaborer un montage musical à visée de relaxation ou de détente psychomusicale.
- Mise en situation et exploration des conditions pour un meilleur lâcher prise :
 - Le souffle et les respirations,
 - Apprendre à laisser reposer son corps,
 - Comment s'autoriser un « *espace à soi au quotidien* » avec la musique pour se ressourcer, se faire plaisir et générer des énergies positives.

2^{ème} jour

- Les pouvoirs bienfaisants et thérapeutiques de la musique pour une meilleure gestion de la douleur, des mécanismes du stress et de meilleures conditions pour mieux dormir.
- Comment développer des approches innovantes et non médicamenteuses pour compléter ou améliorer les offres de soin traditionnelles.
- Comment créer un espace de ressourcement ou détente psychomusicale au sein d'une unité de soin ou d'accueil. De quels outils se doter pour un fonctionnement optimal ?
- Les bilans psychomusicaux réceptifs pour orienter les réponses musicales thérapeutiques

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE :

- D'utiliser la Musique de manière « adaptée » pour une séance de détente psychomusicale à visée de relaxation et de ressourcement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements et les principes de l'entretien motivationnel
- Définir et comprendre les processus de changement, d'ambivalence et de résistance
- Repérer les différents stades du changement et d'accompagner la personne à chacun d'entre eux.
- Mener un entretien motivationnel.



2 jours en continu



9h / 12h
13h / 17h



Tout intervenant
du champ de la
Santé Mentale /
Médico-Social /
Justice etc



CHSM Clermont
Ferrand

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Contact

- Radovanka MASSET
Responsable IFSM
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs

- Psychiatre
- Infirmière en psychiatrie

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Jeux de rôle

Modalités de suivi et d'évaluation

- Evaluations tout au long de la formation
- Quizz
- Feuilles d'émargement
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Vidéos
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 3 000 € / 10 stagiaires maximum par session
- Inter 500 € / stagiaire
- Frais annexes formateur en sus

1^{er} Jour

- Bases théoriques de l'entretien motivationnel (EM) :
 - Stades du changement.
 - Bases théoriques:
 - Ambivalence,
 - Réactance,
 - Auto-efficacité.
 - Philosophie et principes de l'EM.
 - Etapes.
- Techniques pratiques de l'EM :
 - Modèle OuVER :
 - Questions ouvertes,
 - Valorisation,
 - Écoute Réflective,
 - Reformulation.
 - Balance décisionnelle.

2^{ème} jour

- Retour sur la première journée.
- Approche pratique de l'EM :
 - Jeu du poing fermé,
 - Débrief vidéo,
 - Slalom motivationnel,
 - Discours maintien/discours changement,
 - Echelles d'importance et de confiance.
- Jeux de rôle autour de situations proposées par les stagiaires comme le formateur.
- Débriefing de fin de formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mettre en place et mener des entretiens motivationnels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.
- Tester et s'approprier un plan d'action utilisable pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.



2 jours en continu
en présentiel



9h / 12h
13h / 17h



Tout public



Intra ou inter

Contact

- Radovanka MASSET
Responsable IFSM
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs

- Psychiatres
- Cadres de Santé
- Infirmiers

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Jeux de rôle
- Manuel

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attentes recueillies en début de formation
- Évaluation formative en continue
- Tour de table le dernier jour
- Feuilles d'émargement
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- 250 € / stagiaire (coût manuel inclus)
- 12 stagiaires minimum et 16 maximum par session
- Frais annexes formateur

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} jour

- Troubles psychiques :
 - Définition et état des lieux,
 - Interventions.
- Premiers secours en Santé Mentale :
 - Pourquoi PSSM ?
 - Le plan d'action PSSM.
- Dépression :
 - Signes et symptômes,
 - Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour la dépression :
 - Premiers Secours pour les pensées et intentions suicidaires,
 - Premiers Secours pour la dépression.
- Troubles anxieux :
 - Signes et symptômes,
 - Interventions.

2^{ème} jour

- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux :
 - Premiers Secours pour l'attaque de panique,
 - Premiers Secours après un événement traumatique,
 - Premiers Secours pour les troubles anxieux.
- Troubles psychotiques :
 - Signes et symptômes,
 - Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques :
 - Premiers Secours pour la crise psychotique sévère,
 - Premiers Secours pour les troubles psychotiques.
- Troubles liés à l'utilisation de substances :
 - Signes et symptômes,
 - Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances :
 - Premiers Secours pour l'intoxication à la substance,
 - Premiers Secours pour les conduites agressives,
 - Premiers Secours pour les urgences médicales,
 - Premiers Secours pour le trouble lié à l'utilisation de substance.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale et développer ses compétences relationnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les soins palliatifs et identifier les patients pouvant en bénéficier
- Connaître le cadre légal
- Identifier les mécanismes psychologiques en jeu en fin de vie chez le patient, ses proches et chez les soignants



1 jour en
présentiel



9h / 12h
13h / 17h



Tout soignant
confronté à la fin
de vie



Intra ou inter

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs

- Médecin généraliste
DU de soins palliatifs,
DIU éthique en santé,
Master 2 de recherche clinique en
médecine palliative,
Master 2 philosophie pratique
appliquée à la santé

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Film
- Cas cliniques
- Cartes go wish
- Jeu Kipal

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attentes recueillies en début de formation
- Évaluation formative en continue
- Tour de table le dernier jour
- Feuilles d'émargement
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

Tarif et Nombre de stagiaires

- 2500€ /groupe
- 8 stagiaires minimum et 12 maximum par session
- Frais annexes formateur

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les différents aspects des soins palliatifs :

- Définition des soins palliatifs
- Identification des situations de fin de vie
- Les droits des patients en fin de vie
- Les directives anticipées
- L'accompagnement des patients en fin de vie et les familles

Identification et prise en charge des soins d'inconfort

- Les situations de souffrance
- Alimentation/hydratation en fin de vie
- La dyspnée
- La voie sous cutanée
- Les soins de bouche en pratique

Les mécanismes psychologiques en jeu en fin de vie :

- Le patient
- Les proches
- Les soignants

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Appréhender les soins palliatifs dans leur approche multidimensionnelle (médical, soignant, psychologique, social, spirituel ...)

LA PRÉVENTION AGRESSIVITÉ VIOLENCE ET LA SANTÉ MENTALE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les mécanismes de l'agressivité et de la violence (distinction attitude/comportement).
- Repérer les différentes pathologies psychiatriques et leur impact sur la relation.
- Identifier le cadre légal et les responsabilités (civile et pénale) en santé mentale.
- Appliquer les outils d'évaluation clinique de la dangerosité (Grille BVC, Courbe de Morasz).



2 jours en continu



9h / 12h
13h / 17h



Administratifs
Personnel non
soignant /
Sanitaire /
Médico-social



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
Responsable IFSM
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs

- Infirmière en psychiatrie
Formatrice IRAP

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Jeux de rôle

Modalités de suivi et d'évaluation

- Entretiens et bilans tout au long de la formation
- Feuilles d'émargement
- Évaluation formative par quiz interactifs.
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Valise numérique

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 3 300 € / 12 stagiaires maximum par session
- Inter 600 € / stagiaire
- Frais annexes formateurs en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} jour : Comprendre et Évaluer

- **Clarification conceptuelle et définitions**
- **Cadre Légal et Responsabilités**
- **Les pathologies psychiatriques :**
 - Troubles anxieux (angoisse, phobie, État de stress post-traumatique).
 - Troubles de l'humeur (dépression, bipolarité)
 - Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques
 - Troubles de la personnalité
 - Notions sur la sectorisation et les modes de placement (soins sous contrainte).
- **Outils d'évaluation de la situation :**
 - La **Grille BVC**
 - La **Courbe psychodynamique de Morasz**.
 - Analyse d'incidents critiques.

2^{ème} jour : Agir et Prévenir

- **La rencontre et la construction d'une relation sécurisante**
- **La Communication comme outil de prévention :**
 - L'écoute active et l'empathie.
 - Introduction à la **Communication Non-Violente (CNV)**
- **Stratégies de gestion des conflits :**
 - Outils de désamorçage
 - Identifier ses propres attitudes et contre-attitudes face à la crise.
- **L'après-crise :** Notions d'accompagnement des victimes

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Définir les mécanismes de l'agressivité et de la violence en ayant acquis des compétences dans la gestion de telles situations.
- Identifier les différentes pathologies psychiatriques.

RESSENTIR POUR MIEUX AGIR : SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le vieillissement
- Expérimenter les difficultés rencontrées par les personnes âgées au quotidien par le biais d'un simulateur de vieillesse
- Se questionner sur ses pratiques professionnelles afin de favoriser la bientraitance



1 jour



9h / 12h
13h / 17h



Tout
professionnel
accompagnant la
personne âgée



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formatrices :

- Médecin gériatre
- Neuropsychologue
- Ergothérapeute

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers en groupe
- Mise en situation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Quizz / QCM
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)
- Valise numérique :
Plusieurs appareils, objets

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 2500€ / 10 stagiaires maximum par session
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

9h-12h

- Définition du vieillissement physiologique et pathologique
 - Epidémiologie
 - Les maladies fréquentes avec l'âge
- Le vieillissement psychologique et cognitif
 - Définitions
 - Les maladies neurodégénératives
 - Exemples de thérapies non médicamenteuses
- Impact du vieillissement sur la vie quotidienne des personnes âgées
- Autonomie et dépendance : de quoi parle-t-on ?

13h-17h

- Les difficultés rencontrées par les personnes âgées au quotidien
- Les déficiences visuelles, auditives et kinesthésiques
- Mise en situation : le vieillissement psychomoteur du corps
Casque presbyacousie,
Lunettes DMLA, Cataracte,
Bandes limitant la mobilité doigts et poignets,
Chaussures lestées,
Ortaises,
Harnais
- Debriefing à l'issue des mises en situation

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE:

- Repérer les difficultés liées à l'âge et proposer un accompagnement adapté.
- Adapter sa pratique professionnelle et se questionner sur sa posture.

SENSIBILISATION A LA SANTE MENTALE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances sur la psychopathologie
- Développer des compétences relationnelles
- Faire face à des comportements agressifs
- Orienter vers les structures adaptées



2 jours



9h / 12h
13h / 17h



Tout public



A définir

Contact

- Radovanka MASSET
07-88-24-17-21
radovanka.masset@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs :

- Infirmiers en psychiatrie

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Exemples cliniques
- Analyse de pratiques
- Ateliers en groupe
- Mise en situation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Quizz / QCM
- Questionnaire à l'issue de la formation
- Évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Déroulé formation (ppt)

Tarif et Nombre de stagiaires

- Intra 2500 € / 14 stagiaires maximum par session
- Frais annexes formateur en sus

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{er} jour

- Présentation et définition des différents troubles (Données chiffrées et expériences terrain)
 - Santé mentale /folie
 - Schizophrénie
 - Trouble bipolaire
 - Dépression –risque suicidaire
 - La toxicomanie
 - La personnalité borderline
- Analyse de cas pratiques
- Echanges et analyse autour de situations

2^{ième} jour

- Approche relationnelle
Base de la communication
Notion de transfert /contre transferts – systémie
Evaluation des situations d'agressivité
Reconnaitre la menace
Techniques de désescalade de la violence
- Le maillage territorial
Présentation du réseau des acteurs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et reconnaitre les caractéristiques des différents troubles en santé mentale
- Se situer professionnellement dans sa communication

IFSI/IFAS
Sainte-Marie
La Gaude

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'infirmier.
- Acquérir les compétences nécessaires pour donner des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre infirmier.



3 ans
4 620 heures
1 rentrée par an :
septembre



8h30- 12h30
13h30 - 17h30



Toute personne
sélectionnée
répondant aux
prérequis



IFS.I LA GAUDE

Contact

- Secrétariat IFSI
04 93 13 70 80
ifsisaintemarie@ahsm.fr

Coordination pédagogique

Mme DUFOREST-REY Dianelle
04 93 13 71 23

Prérequis

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Personne titulaire du baccalauréat
- OU personne justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale en France (sélection voie FPC)

Formateurs

- Equipe pédagogique de cadres infirmiers formateurs
- Intervenants extérieurs experts dans leur domaine de compétence

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et travaux dirigés
- E-learning
- Ateliers et travaux en groupe
- Travaux pratiques
- Simulation
- Stages sur sites qualifiants pour la formation clinique
- Analyse de la pratique

Organisation de la formation

- **4 200 heures** soit
 - **2 100 heures** de théorie
 - **2 100 heures** de stage

La formation en soins infirmiers va connaître une refonte majeure à partir de la rentrée 2026. Une mise à jour de cette fiche a été effectuée et se poursuivra dès parution des textes règlementaires.

PROFESSION INFIRMIER

L'infirmier ou l'infirmière dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

L'infirmier inscrit ses actions dans une prise en charge holistique de la personne en collaboration avec une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice de la profession s'attachent à répondre aux besoins de la population : les hôpitaux et cliniques de soins somatiques ou psychiatrique ; les établissements médico-sociaux ; les cabinets libéraux, la santé scolaire, les PMI, en milieu carcéral, dans des services de médecine du travail.

Le diplôme d'Etat de grade licence offre des opportunités d'évolution par la voie de la spécialisation (IPA, IADE-IBODE-Puériculture-cadre de santé...) et par la poursuite d'études universitaires (Master-Doctorat).

APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques et psychologiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer. Certaines situations de soins peuvent avoir un impact psychologique sur les apprenants.

Obligation de production avant l'admission définitive :

- ✓ D'un certificat médical d'absence de contre-indications émanant d'un médecin agréé par l'ARS (*sous réserve parution des textes*)
- ✓ D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

Autres prédispositions

- Organisation et méthode
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant.
- Acquérir les compétences nécessaires pour dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.



1 an
1 540 heures
2 rentrées / an :
**Mars et
Septembre**



8h30 - 12h
13h - 16h30



Tout public
sélectionné
répondant aux
prérequis



IFAS LA GAUDE

Contact

- Secrétariat IFSI
04 93 13 70 80
ifsisaintemarie@ahsm.fr

Coordination pédagogique

Mme FENART Fabienne
04 93 13 70 93

Prérequis

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Parcours complet : Sans condition de diplôme.
- Parcours partiel : Dispenses et allègements de scolarité cf à Arrêté NOR : SSAH2110960A - Annexe VI

Les modalités d'admission à la formation aide-soignante sont régies par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant

Formateurs

- Equipe pédagogique de cadres infirmiers formateurs
- Intervenants extérieurs experts dans leur domaine de compétence

Organisation de la formation

Cursus complet

- **1 540 heures** soit
 - **770 heures** de théorie
 - **770 heures** de stage

PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :
Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques et psychologiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer. Certaines situations de soins peuvent avoir un impact psychologique sur les apprenants.

Obligation de production avant l'admission définitive :

- ✓ D'un certificat médical d'absence de contre-indications émanant d'un médecin agréé par l'ARS
- ✓ D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

Autres prédispositions

- Organisation et adaptabilité
- Capacité d'observation, d'analyse et de transmission
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes et à communiquer

ADAPTATION À L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT EN SANTÉ MENTALE ET EN PSYCHIATRIE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients
- Améliorer la qualité de vie du patient
- Adapter et développer les compétences des professionnels aides-soignants



35h réparties sur 5 jours



8h30 – 12h30
13h30 – 16h30



Nouvel arrivant
AS du secteur de
la santé mentale
et de la
psychiatrie



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'aide-soignant
- Ancienneté dans la structure d'au moins 3 mois

Formateur(s) ou Intervenants

- Formateurs experts en santé mentale

Coordinateur du programme

- Mme C. GINEZ
Cadre de santé formateur

Méthodes pédagogiques

- Démarches inductives déductives et dialectiques
- Méthodes analogiques
- Savoirs théoriques, savoirs faire procéduraux et expérientiels

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation a priori, continue et inter session
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Jeux de rôles/simulation
- Analyse de pratiques

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupe de 8 à 12 personnes
- 490 € / participants en individuel

Cette formation a pour vocation de développer la capacité à agir des professionnels aides-soignants dans le domaine spécifique de la santé mentale et de la psychiatrie.

DPC n° 77952325005

CONTENU PÉDAGOGIQUE

LA PRISE EN SOINS DES PATIENTS EN SANTÉ MENTALE

- La santé mentale et les troubles psychiques :
 - L'organisation des soins,
 - Les modalités de prise en charge,
 - Le rôle d'aide-soignant en santé mentale et psychiatrie,
 - Les différentes approches thérapeutiques :
 - Notions d'ethnopsychiatrie,
 - Approche analytique,
 - Approche comportementale, remédiation cognitive,
 - Approche systémique,
 - Addictologie.
 - Les outils et techniques relatifs à :
 - La gestion de la crise suicidaire,
 - La gestion de l'agressivité et de la violence,
 - La réhabilitation psychosociale.
- Bilan de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Renforcer ses connaissances et compétences d'Aide-Soignant en santé mentale.

ADAPTATION À L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'ASH EN SANTÉ MENTALE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Professionnaliser les Agents de Service Hospitaliers (ASH) travaillant en santé mentale.
- Adapter et développer les compétences des professionnels ASH afin de faciliter leur intervention au quotidien.



2 jours



8h30 – 12h30
13h30 – 16h30



Agents des
Services
Hospitaliers
(ASH)



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de Santé formateur

Coordinateur du programme

- Mme C. GINEZ
Cadre de santé formateur

Moyens pédagogiques

- Démarches inductives
- Méthodes analogiques
- Savoirs théoriques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation a priori, continue et inter session
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Jeux de rôles
- Analyse de pratiques

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 8 à 15 personnes
- 190 € / participant

Cette formation a pour vocation de développer la capacité à agir des agents de service hospitaliers dans le domaine spécifique des soins en santé mentale et psychiatrie.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

- La prise en soin des patients en santé mentale et psychiatrie:
 - Les troubles psychiques,
 - Les différentes approches thérapeutiques,
 - Les modalités de prise en charge.

JOUR 2

- Le rôle de l'ASH en santé mentale et psychiatrie :
 - Les modes de communication,
 - Le travail en équipe,
 - Discussions et ajustements autour des pratiques mises en œuvre par les participants.
- Bilan de formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Remplir son rôle d'agent des services hospitaliers au quotidien en adaptant sa conduite et ses réactions au public accueilli en santé mentale.

APPROFONDISSEMENT DES SAVOIRS INFIRMIERS EN PSYCHIATRIE ET EN SANTÉ MENTALE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Consolider et développer les compétences professionnelles des infirmiers dans la prise en soins de patients présentant des troubles psychiques.



6 jours
en présentiel



8h30 – 12h30
13h30 – 16h30



Nouvel arrivant
IDE du secteur
de la santé
mentale et de la
psychiatrie



IFSI ou en intra

Contacts

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'infirmier
- Ancienneté dans la structure d'au moins 3 mois

Formateur(s) ou Intervenants

- Formateurs experts en santé mentale

Coordinateur du programme

- Mme C. GINEZ
Cadre de santé formateur

Moyens pédagogiques

- Jeux de rôles/simulation
- Analyse de pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation a priori, continue et inter session
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Notes de synthèse
- Powerpoint

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 8 à 12 personnes
- 700 € / participant

Cette formation a pour vocation de développer la capacité à agir des professionnels infirmiers dans le domaine spécifique de la santé mentale et de la psychiatrie.

DPC n° 77952325001

CONTENU PÉDAGOGIQUE

LA PRISE EN SOINS DES PATIENTS EN SANTÉ MENTALE

- La santé mentale et les troubles psychiques :
 - L'organisation des soins,
 - Les modalités de prise en charge,
 - Les fonctions infirmières,
 - Les différentes approches thérapeutiques :
 - Notions d'ethnopsychiatrie,
 - Approche analytique,
 - Approche comportementale, remédiation cognitive,
 - Approche systémique,
 - Addictologie.
 - Les outils et techniques relatifs à :
 - La gestion de la crise suicidaire,
 - La gestion de l'agressivité et de la violence,
 - La réhabilitation psychosociale.
- Bilan de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Prendre en charge de manière adaptée le public accueilli en psychiatrie et santé mentale.

ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE (ASG)

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Acquérir les compétences décrites dans le référentiel de compétences des Assistants de soins en gérontologie (ASG).



20 jours, soit 140 heures



9h – 13h
14h – 17h



Professionnels diplômés d'état : Aides-Soignants, Aide médico psychologique, Auxiliaire de vie sociale, Accompagnant éducatif et social



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Etre en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

Formateur(s) ou Intervenants

- Formateurs en institut de formation aides-soignants et infirmiers, spécialisés en gérontologie

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Evaluation de satisfaction
- QCM et MSP en ateliers de simulation
- Délivrance d'une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation d'ASG

Supports pédagogiques

- Dépôt de supports de formation par le biais d'une plateforme

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 15 à 25 personnes
- 1400 € / participant

En lien avec la déclinaison nationale du plan des maladies neurodégénératives et la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement entrée en vigueur le 1er janvier 2016, nous vous proposons une formation ASG axée sur la prise en charge spécifiques de cette population.

Les compétences des ASG se déclinent de la façon suivante :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation s'articule autour de 5 domaines de formation :

- La maladie.
- L'accompagnement des personnes atteintes de troubles sociocognitifs.
- Les aides techniques et la communication.
- La gestion des risques, la prévention des chutes.
- L'éthique, la douleur, les soins palliatifs et la fin de vie.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- D'accompagner des personnes âgées dépendantes, présentant des signes de pathologies neurodégénératives et de leur offrir une prise en charge adaptée et de qualité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre au professionnel de s'inscrire dans une démarche globale de projet d'éducation.
- Être capable de choisir les méthodes éducatives et les outils adaptés au patient tout en tenant compte du contexte et des contraintes.
- Être capable d'évaluer un programme d'ETP.



40 heures



9h – 13h
14h – 17h



Infirmiers DE



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- DEI

Formateur(s) ou Intervenent(s)

- IDE/Cadre de santé
DU Education Thérapeutique

Moyens pédagogiques

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active dont les contenus sont définis par l'OMS

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation des connaissances des participants sur les sessions de e-learning et de présentiel
- Evaluation de la satisfaction des participants
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Documentation complète remise à chaque participant

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 8 à 12 personnes
- 690 € / participant

Cette formation vise à développer les compétences pédagogiques, relationnelles, méthodologiques, organisationnelles et d'animation des professionnels de la santé, auprès des personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s) dans le cadre de l'ETP.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOURS 1 et 2 (e-learning 16h)

- Apports cognitifs et réglementaire :
 - Le contexte réglementaire de l'ETP,
 - Les principaux concepts et outils mobilisés en ETP.

INTERSESSION (en situation professionnelle 3h)

- Transposition pratique :
 - Travaux d'intersession en situation professionnelle (Entretien d'identification, diagnostic éducatif négocié, objectifs pédagogiques).

JOURS 3, 4 et 5 (21 heures)

- Analyse des résultats et contenus théoriques :
 - Exploitation des travaux d'intersession (Bilan, grille d'entretien),
 - Les fondamentaux pour la conception d'une séance et d'un programme éducatif.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Participer à la réalisation et à la dispensation d'une programme ETP.

FGSU NIVEAU 1 FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés.
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Tout personnel d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé formateur
AFGSU agréé CESU06

Coordinateur du programme

- Mme E. COMMANDRE
Cadre de santé formateur

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Délivrance d'une attestation par le CESU dont la validité est de 4 ans.

Tarif et Nombre de stagiaires

- 1600 € / groupe
- Groupes de 8 à 12 personnes maximum

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation.

Cette formation est dispensée dans le cadre de notre partenariat avec le C.E.S.U 06 (Centre d'Enseignements des Soins d'Urgences) et son contenu est défini par un texte législatif (Décret du 6 mars 2006 et arrêté du 30 décembre 2014 modifié par celui du 1er juillet 2019).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en 3 étapes :

1. APPORTS COGNITIFS (4 heures)

- Test de connaissances.
- Apports des dernières mises à jour : Risques collectifs, plans de secours, accouchement inopiné, relevage et brancardage.
- Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

2. ATELIERS DE SIMULATION (7 heures)

- Protection, alerte, hémorragies, inconscience.
- Obstruction des voies aériennes supérieures, malaises, plaies et brûlures.
- Urgences Vitales : ACR (arrêt cardio-respiratoire).

3. EVALUATION ET VALIDATION (3 heures)

- Evaluation certifiante (post formation).
- Evaluation de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Identifier une urgence à caractère médical vitale ou potentielle et de réaliser les gestes d'urgence adaptés à la situation.

FGSU NIVEAU 1 RECYCLAGE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés.
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



1 jour



9h – 13h
14h – 17h



Tout personnel d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Avoir validé l'AFGSU1 depuis moins de 4 ans

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé formateur
AFGSU agréé CESU06

Coordinateur du programme

- Mme E. COMMANDRE
Cadre de santé formateur

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Délivrance d'une attestation par le CESU dont la validité est de 4 ans.

Tarif et Nombre de stagiaires

- 800 € / groupe
- Groupes de 10 à 12 personnes maximum

Cette formation vise à réactualiser les connaissances acquises au cours de la formation initiale AFGSU 1 et de consolider les savoirs nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation.

Cette formation est dispensée dans le cadre de notre partenariat avec le C.E.S.U 06 (Centre d'Enseignements des Soins d'Urgences) et son contenu est défini par un texte législatif (Décret du 6 mars 2006 et arrêté du 30 décembre 2014 modifié par celui du 1^{er} juillet 2019).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en 3 étapes :

1. APPORT COGNITIFS :

- Test de connaissances.
- Apports des dernières mises à jour : Risques collectifs, plans de secours, accouchement inopiné, relevage et brancardage.
- Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

2. ATELIERS DE SIMULATION : Réactivation des connaissances et mises en situation

- Protection, alerte, hémorragies, inconscience.
- Obstruction des voies aériennes supérieures, malaises, plaies et brûlures.
- Urgences Vitales : ACR (arrêt cardio-respiratoire).

3. EVALUATION ET VALIDATION :

- Evaluation certifiante (post formation).
- Evaluation de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Identifier une urgence à caractère médical vitale ou potentielle et de réaliser les gestes d'urgence adaptés à la situation.

FGSU NIVEAU 2 FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés.
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



3 jours (soit 21 h
en présentiel)



9h – 13h
14h – 17h



Professionnels de santé
inscrits dans la 4^{ème}
partie du code de santé
publique et AMPDE,
AES, ARM, AM, AA, PS.



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Réservé au public défini

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé formateur
AFGSU agréé CESU06

Coordinateur du programme

- Mme E. COMMANDRE
Cadre de santé formateur

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Délivrance d'une attestation par le CESU dont la validité est de 4 ans.

Tarif et Nombre de stagiaires

- 2400 € / groupe
- Groupes de 10 à 12 personnes maximum

Cette formation est dispensée dans le cadre de notre partenariat avec le C.E.S.U 06 (Centre d'Enseignements des Soins d'Urgences) et son contenu est défini par un texte législatif (Décret du 6 mars 2006 et arrêté du 30 décembre 2014 modifié par celui du 1^{er} juillet 2019).

Elle s'adresse aux professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du CSP et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Elle est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistant de régulation médicale ou en cours de formation, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examen de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

APPORTS COGNITIFS

- Test de connaissances.
- Apports des dernières mises à jour : Risques collectifs, plans de secours, accouchement inopiné, relevage et brancardage.
- Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

ATELIERS DE SIMULATION

- Réactivation des connaissances et mises en situation.
 - Les traumatismes et hémorragies,
 - L'obstruction des voies ariennes,
 - L'inconscience, AVC,
 - La réanimation cardio-pulmonaire avec ou sans matériel adulte et pédiatrique.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation certifiante (post formation).
- Évaluation de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Identifier une urgence à caractère médical vitale ou potentielle et de mettre en œuvre des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

FGSU NIVEAU 2 RECYCLAGE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés.
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



1 jour (soit 7h en présentiel)



9h – 13h
14h – 17h



Personnel de santé, ayant validé l'AFGSU2 depuis moins de 4 ans



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Avoir validé l'AFGSU1 depuis moins de 4 ans

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé formateur AFGSU agréé CESU06

Coordinateur du programme

- Mme E. COMMANDRE
Cadre de santé formateur

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Délivrance d'une attestation par le CESU dont la validité est de 4 ans.

Tarif et Nombre de stagiaires

- 550 € / groupe
- Groupes de 10 à 12 personnes maximum

Cette formation est dispensée dans le cadre de notre partenariat avec le C.E.S.U 06 (Centre d'Enseignements des Soins d'Urgences) et son contenu est défini par un texte législatif (Décret du 6 mars 2006 et arrêté du 30 décembre 2014 modifié par celui du 1er juillet 2019).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en 3 étapes :

APPORT COGNITIFS :

- Test de connaissances.
- Apports des dernières mises à jour : Risques collectifs, plans de secours, accouchement inopiné, relevage et brancardage.
- Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

ATELIERS DE SIMULATION :

- Réactivation des connaissances et mises en situation.
 - Les traumatismes et hémorragies,
 - L'obstruction des voies aériennes,
 - L'inconscience, AVC,
 - La réanimation cardio-pulmonaire avec ou sans matériel adulte et pédiatrique.

EVALUATION ET VALIDATION :

- Evaluation certifiante (post formation).
- Evaluation de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Identifier une urgence à caractère médical vitale ou potentielle et de mettre en œuvre des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

FORMATION AU TUTORAT DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation spécifique à l'apprenant.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.



28 heures



9h – 12h30
13h30 – 17h



Tuteurs / maîtres de stage
d'étudiants paramédicaux :
Infirmiers, Aides-soignants ;
Auxiliaires de puériculture



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Public concerné

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé spécialisé en formation d'adultes, accompagnement des apprenants

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers procéduraux
- Simulation

Supports Pédagogiques

- Accès à une plateforme de formation
- Mise à disposition d'un forum de discussion avec possibilité d'interagir avec les participants et les formateurs

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 15 personnes
- 450 € / participant
- 5400 € / groupe

La place centrale donnée aux stages par le Ministère de la Santé dans les formations des étudiants paramédicaux transfère les responsabilités de la formation clinique aux établissements de soins et en particulier aux maîtres et tuteurs de stage. L'instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 donne les préconisations relatives à la formation des tuteurs de stages paramédicaux : objectifs, contenu, modalités pédagogiques et organisation de la formation. Ce programme conforme aux préconisations, a pour vocation de vous donner les connaissances et outils nécessaires à l'accompagnement dans la formation clinique des étudiants.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 - ACQUISITION D'UN SOCLE COMMUN (e-learning) :

- Le référentiel de formation, ses enjeux, contenu et modalités pratiques.
- La législation afférente.
- Critères pour un stage qualifiant et professionnalisant.

JOURS 2 et 3 - PRINCIPES DE BASE DU TUTORAT DES ETUDIANTS :

- Les rôles et missions du tuteur de stage et les interactions avec les autres professionnels.
- Compétences des tuteurs.
- L'approche par compétences, compétence située.
- L'accompagnement, le tutorat, l'apprentissage des étudiants (Théories d'apprentissage et les différents paliers).
- L'évaluation, outils d'évaluation de l'étudiant.
- Analyse de pratique et de situation.

JOUR 4

- Construction du projet de stage.
- Situations apprenantes en stage.
- Conduite d'entretien d'évaluation.
- Discussions et ajustements autour des pratiques de tutorat et outils mis en œuvre par les participants.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Accompagner/encadrer les stagiaires en vue de favoriser leur réussite.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases d'anatomie pour comprendre les problèmes de santé liés aux postures
- Analyser les postes de travail
- Déterminer la meilleure façon d'effectuer une manutention manuelle, les gestes et les postures



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Infirmiers
Aide-soignant
AMP / AES



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- DEI/ DEAS / DEAMP/ DEAS

Formateur(s) ou Intervenants

- Professionnel de santé spécialisé en Ergonomie

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Mise en situation
- Ateliers pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Supports écrits

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 15 personnes
- 300 € / participant
- 3600€/groupe

But et enjeux du programme : maîtriser les connaissances théoriques de l'ergonomie et acquérir des techniques de manutention pour une optimisation de la prise en soin et une diminution des maladies professionnelles et accidents du travail.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

- Apports cognitifs :
 - Les troubles musculo-squelettiques,
 - Notions d'anatomie et de biomécanique.

JOUR 2

- Apport de techniques, ateliers de pratiques :
 - Entraînement aux gestes corrects,
 - Mises en situations des participants (situations de résolution de problèmes),
 - Techniques de manutention.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- De choisir et d'appliquer des techniques de manutention afin d'optimiser la prise en soins et d'éviter les maladies professionnelles et les accidents du travail.

GESTION DU STRESS

APPRENDRE A MIEUX LE GÉRER

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etre capable de faire face au quotidien à des situations stressantes.
- Créer ses propres stratégies anti-stress pour pérenniser les bienfaits de la formation.
- Appliquer une méthode de communication pour déjouer le stress relationnel.
- Apprendre à se ressourcer après l'évènement stressant.



1 jour



9h – 13h
14h – 17h



Personnels
soignants
Personnels
administratifs



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Psychologue du travail

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Mise en situation
- Ateliers pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 12 personnes
- 150 € / participant
- 1680€ / groupe

Les effets indésirables de la pression peuvent être ressentis au quotidien dans le cadre professionnel.

Cette formation vous apprendra à réagir aux problèmes, aux émotions et aux autres facteurs de stress qui surviennent dans votre vie professionnelle. Cette formation « anti-stress » permet d'acquérir des outils pour se protéger des effets indésirables du stress.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en 3 étapes.

1. AUTODIAGNOSTIC

- Test perception du stress.

2. APPORTS DE CONNAISSANCES ET ATELIERS DE SIMULATION :

- Exposé : généralités et approche conceptuelle du stress.
- Interaction avec les participants : vécu des situations stressantes.
- Ateliers de simulation : recherche de pistes de résolution pour gérer les situations stressantes.

3. RÉCUPÉRER PHYSIQUEMENT ET EMOTIONNELLEMENT

- La "relaxation" pour se détendre.
- La "concentration" pour poser sa conscience.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Réagir aux problèmes, aux émotions et autres facteurs de stress qui surviennent dans la vie professionnelle, en régulant son stress et en l'utilisant d'une manière constructive.

LES SOINS PALLIATIFS : UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE ET PLURIDISCIPLINAIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.
- Améliorer les compétences individuelles et la performance des équipes.
- Développer des outils de réflexion individuels et en équipe pour offrir des réponses éthiques au projet de vie de la personne soignée.



3 jours



9h – 13h
14h – 17h



Professionnels de
santé non
médicaux



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé ou IDE
spécialisé en Soins palliatifs

Moyens pédagogiques

- Échanges d'expériences et de pratiques professionnelles
- Études de cas cliniques
- Alternance apports théoriques et mises en situation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 15 personnes
- 450€ / personne
- 5400€ / groupe

La formation continue des professionnels sur les thématiques des soins palliatifs et de la fin de vie représente une réponse essentielle à un enjeu de société et une volonté politique réaffirmée dans le 5^{ème} plan national soins palliatifs 2021-2024.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

- Actualiser et s'approprier le cadre légal et philosophique des soins palliatifs :
 - Fondements philosophie et éthiques des soins palliatifs,
 - Législation relative à l'organisation des soins palliatifs,
 - Cadre juridique lié à la fin de vie.

JOUR 2

- Approfondissement des connaissances :
 - Les représentations de la mort et le processus de deuil,
 - Définition et représentation de la douleur,
 - Moyens thérapeutiques,
 - L'importance de la pluridisciplinarité dans l'accompagnement et le processus décisionnel,
 - Elaboration d'un projet de fin de vie : avec qui ? Comment ?

JOUR 3

- Adapter les modes de prise en charge et analyser sa pratique de soins palliatif :
 - Prise en compte des souhaits et des besoins de la personne en fin de vie et de son entourage,
 - Approche réflexive à partir de situations chargées émotionnellement,
 - Analyse des pratiques réalisées.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Avoir une approche globale lui permettant la prise en charge d'une personne (ou groupe de personnes) atteinte de maladie grave, évolutive ou terminale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre aux aides-soignants diplômés avant 2021 de mettre à jour leurs connaissances et acquérir les nouvelles pratiques de soins
- S'appuyer sur les connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster
- Intégrer les principes réglementaires du nouvel exercice professionnel d'aide-soignant.



21h réparties sur
3 jours



09h00 - 12h30
13h30 – 17h30



Aide-Soignant DE



IFAS

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Obtention DEAS avant 2021

Formateur(s) ou Intervenants

- Formateurs en IFAS

Coordinateur du programme

- Mme FENART Fabienne
Cadre Supérieur de Santé

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Analyses de cas
- Quizz
- Ateliers de simulation
- Partage d'expériences et analyse de pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Pré et post test
- Pratiques simulées
- Etudes de situation
- Feuille d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Attestation d'acquisition des compétences
- Attestation de suivi de formation

Supports pédagogiques

- Remise de supports pédagogiques

Tarif et Nombre de stagiaires

- Formation individuelle
- Groupes de 10-15 pers.
- 600€ / participant

Formation individuelle théorique et pratique visant à mettre à niveau les aides-soignants diplômés avant le référentiel de juin 2021

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 - Module A

- **Séquence 1 : 3.5 heures de 9h00 à 12h30**
Présentation de la formation, tour de table, pré-test.
Présentation des soins dorénavant réalisables par l'aide-soignant
Rappels anatomie et physiologie en lien avec les paramètres vitaux
- **Séquence 2 : 3.5 heures de 13h30 à 17h00**
Rappels anatomie et physiologie en lien avec les paramètres - Suite
Identification des anomalies et alerte
Rôle de l'AS
Cas concrets d'évaluation

JOUR 2 - Module B

- **Séquence 3 : 3.5 heures de 9h00 à 12h30**
Atelier de pratiques : mesure des paramètres vitaux, glycémie capillaire ; soins de stomie digestives, aspirations trachéales, manipulation du matériel d'oxygénothérapie, surveillance perfusion, instillation ophtalmique...
- **Séquence 4 : 3.5 heures de 13h30 à 17h00**
Ateliers de pratiques : Suite et évaluation

JOUR 3 - Module C

- **Séquence 5 : 3.5 heures de 09h00 à 12h30**
Notions de pharmacologie et risques associés.
Risques en lien avec la vulnérabilité et la fragilité et actions adaptées
- **Séquence 6 : 3.5 heures de 13h30 à 17h00**
Identification et analyse des situations de maltraitance et mesures de prévention
Quizz de fin de formation et cas concret d'évaluation

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mesurer les paramètres vitaux et alerter en cas d'anomalies. Il saura également identifier et prévenir les risques en lien avec la pharmacologie et les situations de maltraitance auprès des patients vulnérables.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Consolider les acquis du candidat.
- Donner un aperçu du niveau nécessaire en français, mathématiques, anatomie-physiologie.
- Améliorer les connaissances de la formation en IFSI et du métier infirmier
- Faire découvrir les enseignements clés de formation : calculs de doses, la biologie fondamentale, infectiologie et hygiène, psychologie, raisonnement et démarche clinique infirmière ...
- Acquérir des connaissances générales sur les processus biologiques.
- Se familiariser avec l'enseignement en IFSI, le vocabulaire paramédical, les méthodes de recherche d'information, et les actualités sanitaires et sociales



35h réparties sur
5 jours en continu



Selon calendrier



Candidats ADMIS
en IFSI



IFSI

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Etre admis en IFSI

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadres formateurs de l'IFSI

Moyens pédagogiques

- Analyse de situation
- Guidance collective
- Travaux de recherche personnelle.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Questionnaire pré et post formation
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Fascicule pédagogique
- Supports écrits et audio visuels,

Tarif et Nombre de stagiaires

- 60 € de frais de dossier
- 700 € / participant
- Groupe de 6 à 20 personnes

Conçue par des professionnels de santé, formateurs à l'IFSI, cette formation préparatoire vise à faciliter votre future intégration en IFSI, en travaillant les prérequis dans certaines matières fondamentales, ainsi qu'une découverte des enseignements clés et des méthodes de travail attendues.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Travail à partir d'un fascicule pédagogique spécifiquement créé pour la préparation d'entrée en IFSI.
- Conseil de lectures (revues professionnelles, sites internet...).
- Travail autour des méthodes de recherche et d'information autour des thèmes sur l'actualité sanitaire et sociale.
- Démonstration d'une analyse de situation ou d'activité.
- Réflexion autour de l'approche du corps malade et/ou vieillissant suite à la visualisation d'un film en lien avec le thème.

MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- 35 heures en présentiel mi-juillet selon calendrier défini chaque année.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Inscriptions dans la limite des places disponibles.
- Dossier à télécharger sur <http://ifsi-sainte-marie.theia.fr/> ou à retirer à l'IFSI.
- Validation de l'inscription administrative par retour du dossier complet au secrétariat par courrier ou sur RDV.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Aborder la première année de formation plus sereinement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Améliorer la pratique professionnelle des IDE, AS et personnels de stérilisation travaillant en service d'endoscopie.
- Actualiser les connaissances en hygiène et en législation.



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Infirmiers
Aides-soignants
Agents de
stérilisation
exerçant en
service
d'endoscopie



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé ayant une expérience significative dans le domaine

Moyens pédagogiques

- Apports didactiques
- Analyse de pratiques
- Apports de connaissances
- Études de cas
- Analyse de situations,
- Travail de groupes

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Auto-évaluation des pratiques post formation
- Evaluation de satisfaction

Supports pédagogiques

- Supports écrits

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 8 à 12 personnes
- 300 € / participant
- 3000€/groupe

Dans un service d'endoscopie, la sécurité des patients et la qualité des soins reposent en grande partie sur l'équipe infirmière, aide-soignante mais aussi les personnels en charge du traitement du matériel d'examen. Cette formation vise à actualiser les connaissances de ces professionnels tant d'un point de vue de leurs responsabilités que de leurs pratiques soignantes.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 - ACQUISITION D'UN SOCLE COMMUN

- Evaluation des pratiques professionnelles.
- Cours en présentiel (contenus accessibles sur une plateforme de formation) :
 - Réglementation liée à l'activité des IDE/AS dans ce secteur,
 - Comprendre les enjeux liés aux différents matériels/instruments /produits utilisés.

JOUR 2 - APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

- Consolidation des savoirs en Hygiène.
- Prévention des risques liés à l'activité de soins en endoscopie.
- Responsabilités IDE /AS/Agents de stérilisation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- S'inscrire dans une démarche qualité et de gestion des risques en secteur de soins d'endoscopie.

PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE : PRÉVENTION DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES DANS LA PRATIQUE INFIRMIÈRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser les personnels infirmiers à la prise en charge médicamenteuse.
- Améliorer l'utilisation des médicaments et des dispositifs associés de façon sécurisée et efficiente.
- Connaître les aspects réglementaires liés aux Évènements Indésirables Graves associés aux Soins (EIGS).



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Infirmiers



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- DEI

Formateur(s) ou Intervenants

- Pharmacien
- Cadres de santé

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- QCM Calculs
- Simulation
- Etudes de cas

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation des connaissances :
 - Test individuel pré-formation
- Evaluation des connaissances :
 - Test individuel post-formation
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 12 personnes
- 300 € / participant

Cette formation vise à mettre en œuvre un dispositif d'actualisation des connaissances et des compétences des infirmiers quel que soit leur mode d'exercice afin de réduire le nombre conséquent d'EIGS médicamenteux.

DPC n° 77952325004

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

- Renforcement des connaissances.
 - Pharmacologie,
 - Le circuit du médicament,
 - La prescription médicamenteuse,
 - L'identitovigilance et la pharmacovigilance.

JOUR 2

- Gestion des risques et qualité.
 - Les Évènements Indésirables Associés aux Soins (EIAS),
 - Ateliers de simulation et analyses de pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Dispenser les médicaments et d'appliquer les prescriptions médicales dans le respect de la réglementation et de façon sécurisée et efficiente.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser les connaissances en matière législative et jurisprudentielle.
- Situer les rôles de chacun dans une équipe interdisciplinaire et identifier ce que recouvre la responsabilité juridique des soignants la constituant.
- Définir les règles de collaboration pour cerner les risques.



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Personnel médical,
paramédical, administratif
(médecin, cadre de santé,
IDE, aide-soignant,
personnel juridique)



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé spécialisé
en législation

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Etudes de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle

Supports pédagogiques

- Supports écrits et audio
visuels

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation des pratiques
professionnelles
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 15
personnes
- 300 € / participant

Connaître et comprendre sa responsabilité professionnelle sur le plan juridique est aujourd'hui indispensable dans l'exercice des métiers de la santé.

La formation proposée vise à permettre aux différents professionnels de clarifier leur champ de responsabilité dans une pratique quotidienne d'interdisciplinarité pour assurer des soins de qualité tout en garantissant la sécurité des patients et de l'exercice professionnel.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- État des lieux.
- Définition des besoins.

JOUR 2 APPORTS DIDACTIQUES :

- Les principes de responsabilité juridique.
- La notion de faute, de préjudice et de lien de causalité.
- Responsabilité personnelle et responsabilité de l'administration.
- Organisation du travail en équipe.
- Les instances d'expression des droits, missions, rôles (CRUQPC, CHSCT, commissions des soins infirmiers, CME...).
- Les écrits professionnels et leur valeur juridique.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Repérer son champ de responsabilité dans sa pratique quotidienne pour assurer des soins de qualité tout en garantissant la sécurité des patients et de l'exercice professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les fondements et les repères de la démarche éthique
- Repérer les dilemmes éthiques sur des situations pour mieux travailler en équipe
- Accompagner la constitution d'un groupe éthique dans la structure



14 h réparties sur
2 jours



8h30 – 12h30
13h30 – 16h30



Professionnels du
secteur sanitaire,
social et médico-
social



en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Le module s'adresse à tout soignant, quelle que soit sa pratique, son niveau de formation ou son expérience

Formateur(s) ou Intervenants

- Formateur expert en éthique

Coordinateur du programme

- Mme D. BARRAYA
Cadre de santé formateur

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse collégiale à partir de situations concrètes

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation a priori, continue et inter session
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Supports pédagogiques

- Notes de synthèse
- Powerpoint

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupe de 6 à 15 personnes
- 2000 € pour les 2 jours

Cette formation a pour vocation de développer les pratiques des professionnels en conformité avec les valeurs soignantes, à l'aide de stratégies décisionnelles collectives dans l'intérêt supérieur des patients.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Rappel sur la responsabilité des soignants
- Spécificité de la responsabilité soignante face à la personne vulnérable
- Distinction entre déontologie et éthique
- Principes cardinaux en éthiques et grands concepts utiles en matière d'éthique
- Méthodologie de la démarche éthique en situation de soins
- Le cadre de mise en œuvre d'une démarche éthique collégiale et pluridisciplinaire
- Analyse participative de situations cliniques emblématiques (une journée).
- Identifier et problématiser les enjeux éthiques sur la base de situations cliniques

- Bilan de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Pouvoir distinguer et définir les notions d'éthique, de morale, de déontologie, et les grands concepts abordés
- Pouvoir expliciter les différentes valeurs impliquées dans la pratique du soin
- Savoir articuler les principes éthiques avec des situations concrètes issues de la pratique quotidienne
- Disposer d'un langage commun pour initier et participer à une réflexion éthique au sein de son équipe.

SOINS INFIRMIERS DANS LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES MALADIES APPARENTÉES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser et de compléter les connaissances relatives à ces pathologies.
- Faire évoluer les pratiques professionnelles tout au long du parcours patient, en référence aux recommandations des bonnes pratiques (HAS et sociétés savantes).



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Infirmiers DE
Aides-soignants/ASG
AMP / AES



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- DEI/ DEAS / DEAMP/ DEAS

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé spécialisé en gérontologie

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Etudes de cas
- Jeux de rôle

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation par questionnaires sur les points suivants :
 - L'état des lieux des connaissances
 - Les effets de la formation
 - Le transfert dans les pratiques
 - La satisfaction concernant le déroulement du programme
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 15 personnes
- 300 € / participant

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées exigent des connaissances spécifiques pour assurer une meilleure prise en charge des patients qui en sont atteints.

Ce programme de formation vise à développer les compétences nécessaires à la prise en charge spécifique de ces patients quel que soit le contexte de leur prise en charge.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 - APPORTS PEDAGOGIQUES OU COGNITIFS

- Définitions et physiopathologie.
- Epidémiologie.
- Politique de santé et plan maladie neuro dégénératives.
- Symptomatologie, explorations, traitements.
- Soins infirmiers auprès de patients MAMA.

JOUR 2 - ANALYSE DE PRATIQUE EN ATELIER DE SIMULATION

- Analyse sur pratique à partir de l'expérience récente des participants.
- Proposition de stratégie de résolutions des problèmes de prise en soins de ces patients.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Réaliser une prise en charge correcte des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

SURVEILLANCE DES PARAMÈTRES VITAUX PAR L'AIDE-SOIGNANT OU L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le rôle et les limites de l'aide-soignant dans la mesure des paramètres vitaux.
- Distinguer les outils de mesure des paramètres vitaux, les utiliser et retranscrire les mesures avec exactitude.
- Être capable d'identifier les signes de changements de l'état clinique de la personne et alerter.



1 jour



9h – 12h30
13h30 – 17h



Aides-
soignants
Auxiliaires de
puériculture



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- DEAS ou DEAP

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé formateur
IFSI/IFAS

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers procéduraux
- Simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émergence
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 8 à 12 personnes
- 150 € / participant
- 1500 € / groupe

Le métier d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et le contexte de leur exercice nécessite des mises à jour régulières pour faire face à l'évolution des pratiques professionnelles. La formation que nous vous proposons permettra la valorisation et la consolidation des compétences ainsi que l'approfondissement des savoirs professionnels nécessaires à une pratique soignante de qualité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ANALYSE DE PRATIQUES

- Démarche d'observation d'une situation : signes cliniques, changement de l'état clinique, alerte et urgence.

APPORT COGNITIF :

- Éléments réglementaires : le rôle propre de l'infirmier et celui délégué à l'aide-soignant.
- Notions d'anatomie et de physiologie du corps humain en lien avec les paramètres vitaux ciblés, appareils circulatoire et ventilatoire.
- Les paramètres vitaux : les outils de mesure, les mesures quantitatives, qualitatives et leur transcription, la prise en charge de la douleur. Normes, signes d'alerte et conduite à tenir.
- Transcription des résultats dans le dossier de soins, transmissions orales et écrites.

PRATIQUE EN ATELIER DE SIMULATION :

- Apprentissage du geste et utilisation des différents outils de mesure.
- Transcription de la mesure des paramètres relevés réalisation de courbes de surveillance.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Surveiller les paramètres vitaux et l'état clinique de la personne soignée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les caractéristiques et la finalité d'une Transmission ciblée.
- Situer les transmissions ciblées dans le dossier du patient.
- Approfondir la méthode des transmissions ciblées.
- Définir et utiliser un support de transmission ciblée spécifique à son secteur.
- Faciliter l'appropriation d'un référentiel de bonnes pratiques.



1 jour



9h – 12h30
13h30 – 17h



Infirmiers DE
Aides-soignants
Auxiliaire de
puériculture



IFSI ou en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- DEI ou DEAS ou DEAP

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé spécialisé en
raisonnement clinique

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers procéduraux
- Simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 12
personnes
- 150 € / participant
- 1650 € / groupe

Les transmissions ciblées favorisent la prise en charge de la personne soignée tout en répondant aux exigences de continuité des soins et de nécessaire traçabilité des actes infirmiers : elles permettent d'organiser la partie narrative du dossier de soins en les structurant, les simplifiant et en instaurant un langage commun à tous les intervenants.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en 2 étapes :

ETAPE 1

- Evaluation des pratiques.
- Evaluation des connaissances.

ETAPE 2 :

- Apports théoriques et législatifs.
- Exercices pratiques en ateliers.
- Définition des cibles prévalentes dans le domaine d'exercice des participants.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Réaliser une transmission ciblée conforme aux recommandations.

IFPS Privas

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.
- Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien.



14 mois
1 407 heures
1 rentrée par an :
2 Février 2026



8h30 - 12h
13h - 16h30



Tout public
sélectionné
répondant aux
prérequis



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Etre âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation, sans condition de diplôme.

Formateurs

- Travailleur social
- Infirmier
- Equipe pédagogique IFPS + intervenants extérieurs selon domaines d'expertise

Organisation de la formation

- **1 407 heures** soit
 - **546 heures** de théorie
 - **21 heures** pour l'AFGSU 2
 - **840 heures** de stage
- 5 blocs de compétences

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et TD
- Travaux pratiques
- Ateliers et travaux en groupe
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situation simulée

PROFESSION D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

APTITUDES REQUISES

• Aptitudes physiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

• Autres prédispositions

- Organisation et adaptabilité
- Capacité d'observation, d'analyse et de transmission
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes et à communiquer

• Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations obligatoires
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences est effectuée tout au long du parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages.
- Chaque bloc de compétences est validé séparément à condition
 - D'obtenir en moyenne au moins 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc.
 - D'avoir acquis à la fin de la formation pratique toutes les compétences.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes IPad
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription : **60 €**
- Formation relevant de la gratuité, financement de la Région
- Possibilité d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage (CFA IFIR)
- Coût formation professionnelle continue (OPCO/ANFH/UNIFAF) : **6 804 € (12 €/h de théorie)**
- **36 élèves par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE
04 75 20 16 22

Code fiche RNCP : RNCP36004

CONDITIONS D'ACCES A LA SÉLECTION

Les modalités d'admission à la formation accompagnant éducatif et social sont régies par *l'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social*.

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet :

www.ifpsprivas.ahsm.fr

- **Admissibilité**
Dépôt d'un dossier de candidature comportant les pièces demandées (voir la liste des documents dans le dossier d'inscription).
Une commission d'admission procède à la sélection des candidats au regard de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations.
- **Admission**
Un entretien (30 minutes) portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. Pour pouvoir être admis, le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20.

Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont dispensés de sélection.

FORMATION THEORIQUE

Domaines de Formation		
DF1	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	112 H
DF2	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	91 H
DF3	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105 H
DF4	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147 H
DF5	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91 H
	AFGSU	21 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut
- Formation initiale : 840 heures réparties en 3 stages de 8 semaines
- Formation continue en cours d'emploi : 140 heures hors entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant.
- Acquérir les compétences nécessaires pour dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.



1 an
1 540 heures
1 rentrée par an :
Août 2026



8h15 - 11h45
12h45 - 16h15



Tout public
sélectionné
répondant aux
prérequis



IFPS Privas

Contact

- Christel TRUWANT
04 75 20 16 01
christel.truwant@ahsm.fr

Prérequis

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Parcours initial : Sans condition de diplôme.
- Parcours partiel : Personne titulaire d'un DEAP / DARM / DEA / DEAES / TPVF / TPASMS / Bac Pro ASSP ou Bac Pro SAPAT

Formateurs

- **Séverine AULAGNIER**
Cadre de santé
- **Laurie DESESTRET**
Infirmière puéricultrice
- **Loïs WUCHER**
Infirmier
- Equipe pédagogique IFPS + intervenants extérieurs selon domaines d'expertise

Organisation de la formation

- **1 540 heures** soit
 - **770 heures** de théorie
 - **770 heures** de stage

PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :
Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

APTITUDES REQUISES

• Aptitudes physiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

• Autres prédispositions

- Organisation et adaptabilité
- Capacité d'observation, d'analyse et de transmission
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes et à communiquer

• Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations obligatoires
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et TD
- Travaux pratiques
- Ateliers et travaux en groupe
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situation simulée

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences est effectuée tout au long du parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages.
- L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à chaque module de formation constituant le bloc de compétences.
- Le DE d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes IPad
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Formation relevant de la gratuité, financement de la Région
- Possibilité d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage (CFA IFIR)
- Coût formation professionnelle continue (OPCO/ANFH/UNIFAF) : **9 240 € (12 €/h de théorie)**
- **54 élèves par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE
04 75 20 16 22

Code fiche RNCP : RNCP40692

CONDITIONS D'ACCES A LA SELECTION

Les modalités d'admission à la formation aide-soignante sont régies par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 9 juin 2023 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet :

www.ifpsprivas.ahsm.fr

- **Admissibilité**
Dépôt d'un dossier de candidature comportant les pièces demandées (voir la liste des documents dans le dossier d'inscription).
- **Admission**
Un entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Pour pouvoir être admis, le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20.

Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont dispensés de sélection.

FORMATION THEORIQUE

	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 H
	Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 H
	Travaux personnels guidés (TPG)	35 H
Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 H
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	21 H
Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 H
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 H
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 H
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 H
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 H
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 H
Module 9	Traitement des informations	35 H
Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- 4 périodes de stage à réaliser en milieu professionnel avec au moins une période auprès de personnes en situation de handicap et une période auprès de personnes âgées
- 3 stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines en fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'ambulancier.
- Acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier d'ambulancier.



6 mois
801 heures
2 rentrées par an :
12/01/2026 et Août 2026



9h - 12h30
13h30 - 17h



Tout public
sélectionné
répondant aux
prérequis



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Sans condition de diplôme
Les candidats doivent avoir:
- Le permis B en cours de validité (3 ans) ou de 2 ans en cas de conduite accompagnée.
- Une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (R221-10)
- Un certificat médical d'aptitude à la profession délivré par un médecin agréé par l'ARS
- Un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur
- Effectué un stage d'orientation professionnelle de 70h dans une entreprise de transport sanitaire ou un service hospitalier d'ambulancier.

Formateurs

- **Sabine MAUREL**
Infirmière
- **Thomas VASSAS**
Infirmier
- Equipe pédagogique IFPS +
Intervenants extérieurs selon
domaines d'expertise

Organisation de la formation

- **801 heures** soit
 - **556 heures** de théorie
 - **245 heures** de stage

PROFESSION D'AMBULANCIER

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire.

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés dans des véhicules de transport sanitaire adaptés, pour des raisons de soins ou de diagnostic.

Il exerce son activité au sein d'une entreprise privée, d'un établissement de santé ou dans un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

APTITUDES REQUISES

- **Aptitudes physiques**
 - Bonne condition physique pour mobiliser et aider à déplacer les personnes transportées
 - Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes
- **Autres prédispositions**
 - Capacité d'observation, d'analyse et de synthèse
 - Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- **Contre-indications**
 - Contre-indications aux vaccinations obligatoires
 - Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et TD
- Travaux pratiques
- Ateliers et travaux en groupe
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situation simulée

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences est effectuée tout au long du parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages.
- L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 pour chaque BLOC.
- Au terme des 3 stages, chaque compétence est validée par l'obtention d'une note au moins égale à la moyenne.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription : **60 €**
- Formation relevant de la gratuité, financement de la Région
- Possibilité d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage (CFA IFIR)
- Coût formation professionnelle continue (OPCO/ANFH/UNIFAF) : **7 506 € (13,50 €/h de théorie)**
- **24 élèves par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE
04 75 20 16 22

Code fiche RNCP : RNCP36542

CONDITIONS D'ACCES A LA SELECTION

Les modalités d'admission à la formation ambulancier sont régies par l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier.

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet :

www.ifpsprivas.ahsm.fr

- **Admissibilité**
Dépôt d'un dossier de candidature comportant les pièces demandées (voir la liste des documents dans le dossier d'inscription).
- **Admission**
L'entretien comprend une présentation de 5 minutes du candidat en lien avec son stage d'observation lorsqu'il est réalisé ou son parcours professionnel antérieur lorsqu'il est dispensé, suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury. Pour pouvoir être admis, le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20.

Les auxiliaires ambulanciers ayant exercé au minimum 1 an en continu sur les 3 dernières années peuvent accéder à la formation sur dossier uniquement.

Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont dispensés de sélection.

FORMATION THEORIQUE

Module 1	Relation et communication avec les patients et leur entourage	70 H
Module 2	Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70 H
Module 3	Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	35 H
Module 4	Appréciation de l'état clinique du patient	105 H
Module 5	Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105 H
Module 6	Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	07 H
Module 7	Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	21 H
Module 8	Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	35 H
Module 9	Traitement des informations	35 H
Module 10	Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70 H
	Suivi pédagogique	3 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- 3 périodes de stage de 2 ou 3 semaines, à réaliser en court ou moyen séjour (personnes âgées ou handicapées, pédiatrie), Urgences, SAMU ou SMUR, entreprise de transport sanitaire (au choix de l'apprenant).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former des futurs professionnels capables de réaliser des activités de soin courant (hygiène et alimentation) et d'éveil (lecture, activités motrices, créatrices...) visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant.
- Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.



15 mois
1 540 heures
1 rentrée par an :
Août 2026



8h15 - 11h45
12h45 - 16h15



Tout public
répondant aux
conditions de
l'apprentissage



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Parcours initial : Sans condition de diplôme.
- Parcours partiel : Personne titulaire d'un CAP AEPE / DEAS / DEA / DEAES / TP ADVF / TP ASMS / Diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM) / Bac Pro ASSP ou Bac Pro SAPAT

Formateurs

- **Laurie DESESTRET**
Infirmière puéricultrice
- **Séverine AULAGNIER**
Cadre de santé
- Equipe pédagogique IFPS + intervenants extérieurs selon domaines d'expertise

Organisation de la formation

- **1 540 heures** soit
 - **770 heures** de théorie
 - **770 heures** de stage

PROFESSION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant.

Il ou elle participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat.

L'auxiliaire de puériculture travaille sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, et le plus souvent, dans une équipe pluri professionnelle.

Il ou elle exerce dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux ou dans des structures d'accueil d'enfants de moins de six ans (maternités, centres de Protection Maternelle et Infantile, structures d'accueil - crèches, pouponnières ...).

APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

L'activité nécessite la station debout et des horaires de travail en poste et irréguliers ainsi que la manutention de patients parfois lourdement handicapés.

Autres aptitudes requises

- Organisation et adaptabilité
- Capacité d'observation, d'analyse et de transmission
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Qualités humaines et capacités relationnelles

Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations obligatoires
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession (certificat médical d'aptitude attesté par un médecin ARS obligatoire)

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et TD
- Travaux pratiques
- Ateliers et travaux en groupe
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situation simulée

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences est effectuée tout au long du parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages.
- L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à chaque module de formation constituant le bloc de compétences.
- Le DE s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Formation uniquement par la voie de l'apprentissage ou VAE inversée
- Coût formation professionnelle continue (OPCO/ANFH/UNIFAF) : **9 240 € (12 €/h de théorie)**
- **12 élèves par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE
04 75 20 16 22

Code fiche RNCP : RNCP40743

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

Les modalités d'admission à la formation d'auxiliaire de puériculture sont régies par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 9 juin 2023 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet :

www.ifpsprivas.ahsm.fr

- Les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage sollicitent une inscription auprès d'un institut de formation de leur choix.
- Le directeur de l'institut de formation procède à l'admission directe en formation, au regard des documents suivants décrivant la situation du futur apprenti :
 - Une pièce d'identité
 - Une lettre de motivation
 - Un CV
 - Le contrat d'apprentissage signé ou la promesse d'embauche de l'employeur prouvant la signature du contrat en cours.

FORMATION THEORIQUE

	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 H
	Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 H
	Travaux personnels guidés (TPG)	35 H
Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 H
Module 1 Bis	Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale	28 H
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	21 H
Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 H
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	154 H
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 H
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 H
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 H
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 H
Module 9	Traitement des informations	35 H
Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- 4 périodes de stage à réaliser en milieu professionnel avec au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique.
- 3 stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines en fin de formation
- Au moins un stage chez l'employeur

Selon l'Arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'infirmier.
- Acquérir les compétences nécessaires pour donner des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre infirmier.



3 ans
4 200 heures
1 rentrée par an :
Septembre 2026



8h15 - 12h30
13h30 - 16h30



Tout public
sélectionné
répondant aux
prérequis



IFPS Privas

Contact

- Christel TRUWANT
04 75 20 16 01
christel.truwant@ahsm.fr

Prérequis

- Personne titulaire du baccalauréat
- Personne justifiant d'une durée minimum de trois ans d'expérience professionnelle

Formateurs

- Equipe pédagogique de 10 cadres infirmiers formateurs
- Intervenants extérieurs experts dans leur domaine de compétence

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et TD
- Travaux pratiques
- Ateliers et travaux en groupe
- E-learning
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situation simulée

Organisation de la formation

- **4 200 heures** soit
 - **2 100 heures** de théorie
 - **2 100 heures** de stage

PROFESSION INFIRMIER

L'infirmier ou l'infirmière dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

L'infirmier inscrit ses actions dans une prise en charge holistique de la personne en collaboration avec une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice de la profession s'attachent à répondre aux besoins de la population : les hôpitaux et cliniques de soins somatiques ou psychiatrique ; les établissements médico-sociaux ; les cabinets libéraux, la santé scolaire, les PMI, en milieu carcéral, dans des services de médecine du travail.

Le diplôme d'Etat offre des opportunités d'évolution par la voie de la spécialisation (IADE-IBODE-Puériculture-cadre de santé...) et par la poursuite d'études universitaires (Master-Doctorat).

APTITUDES REQUISES

• Aptitudes physiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

• Autres prédispositions

- Organisation et méthode
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes

• Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations obligatoires
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Modalités de suivi et d'évaluation

- Evaluations écrites des connaissances
- Analyses de situation clinique
- Mémoire de fin d'études
- Evaluation des compétences en stage

30 ECTS par semestre.

L'étudiant dispose d'1 session de rattrapage par semestre. Les passages d'année sont soumis à l'acquisition de 48 ECTS/60.

Le DE est obtenu par la validation de l'ensemble des compétences et l'obtention de 180 ECTS.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription (uniquement pour la sélection en voie pro) : **120 €**
- Frais universitaires : **178 €**
- CVEC : **105 €**
- Frais de fonctionnement : **490 €**
- Possibilité d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage (CFA IFIR) à partir de la 2^{ème} année
- Coût formation professionnelle continue (OPCO/ANFH/UNIFAF) : **7 700€**
- Indemnités de stage perçues pendant la formation :
1ère année : 36 €/semaine
2ème année : 46 €/semaine
3ème année : 60 €/semaine
+ frais de déplacement
- **66 étudiants par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :

M. Pierre-Olivier SAVRE
04 75 20 16 22

Code fiche RNCP : RNCP39923

CONDITIONS D'ACCES A LA SÉLECTION

Les modalités d'admission à la formation infirmière sont régies par l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

- **Parcoursup**

Inscription sur la plateforme : www.parcoursup.gouv.fr

- **Formation Continue**

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet : www.ifpsprivas.ahsm.fr

Dépôt d'un dossier de candidature comportant les pièces demandées (voir la liste des documents dans le dossier d'inscription).

- Une épreuve écrite comprenant :
 - une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social
 - une sous-épreuve de calculs simples.
- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20/40 aux épreuves. Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

FORMATION THEORIQUE

6 semestres avec 6 types d'unités d'enseignement :

- UE1 Sciences humaines, sociales et droit
- UE2 Sciences biologiques et médicales
- UE3 Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- UE4 Sciences et techniques infirmières, interventions
- UE5 Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- UE6 Méthodes de travail

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- 1ère année : 15 semaines
2ème année : 20 semaines (possibilité de stage à l'étranger)
3ème année : 25 semaines
- Parcours de stages :
 - Soins de courte durée
 - Soins en santé mentale et en psychiatrie
 - Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
 - Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'infirmier.
- Acquérir les compétences nécessaires pour donner des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre infirmier.



3 ans
4 620 heures
1 rentrée par an :
Septembre 2026



8h15 - 12h30
13h30 - 16h30



Tout public
sélectionné
répondant aux
prérequis



IFPS Privas

Contact

- Christel TRUWANT
04 75 20 16 01
christel.truwant@ahsm.fr

Prérequis

- Personne titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence (DAEU) ou de la dispense de ce grade par Validation des Etudes, expériences professionnelles ou Acquis Personnels

Formateurs

- Equipe pédagogique de cadres infirmiers formateurs
- Intervenants extérieurs experts dans leur domaine de compétence

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et TD
- Travaux pratiques
- Ateliers et travaux en groupe
- E-learning
- Stages sur sites agréés pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situation simulée

Organisation de la formation

4620 heures soit

- **2310 h** d'enseignement clinique
- **1890 h** d'enseignement et d'encadrement pédagogique
- **420 h** de travail d'appropriation des connaissances en autonomie

PROFESSION INFIRMIER

Dans l'exercice de sa profession, l'infirmier entreprend, réalise, organise et évalue les soins infirmiers préventifs, curatifs, palliatifs, relationnels ou destinés à la surveillance clinique. Il effectue des consultations infirmières et pose un diagnostic infirmier. Il prescrit les produits de santé et les examens complémentaires nécessaires à l'exercice de sa profession.

L'infirmier inscrit ses actions dans une prise en charge holistique de la personne en collaboration avec une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice de la profession s'attachent à répondre aux besoins de la population : les hôpitaux et cliniques de soins somatiques ou psychiatrique, les établissements médico-sociaux, les cabinets libéraux, les centres de santé, la santé scolaire, les PMI, le milieu carcéral, les services de médecine du travail.

Le diplôme d'Etat offre des opportunités d'évolution par la voie de la spécialisation (IADE-IBODE-Puériculture-cadre de santé...) et par la poursuite d'études universitaires (Master-Doctorat).

APTITUDES REQUISES

Qualités humaines et capacités relationnelles

- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres.
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe.
- Aptitude à échanger / communiquer avec autrui.
- Pratique des outils numériques.
- Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère.

• Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations obligatoires

Modalités de suivi et d'évaluation

- Evaluations écrites des connaissances
- Analyses de situation clinique
- Travail de fin d'études
- Evaluation des compétences en stage

30 ECTS par semestre.

L'étudiant dispose d'1 session de rattrapage par semestre. Les passages d'année sont soumis à l'acquisition de 51 ECTS/60.

Le DE est obtenu par la validation de l'ensemble des compétences et l'obtention de 180 ECTS.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes IPad
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription (uniquement pour la sélection en voie pro) : **120 €**
- Frais universitaires : **178 €**
- CVEC : **105 €**
- Frais de fonctionnement : **490 €**
- Possibilité d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage (CFA IFIR) à partir de la 2^{ème} année
- Indemnités de stage perçues pendant la formation :
1ère année : 36 €/semaine
2ème année : 46 €/semaine
3ème année : 60 €/semaine
+ frais de déplacement
- **66 étudiants par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE
04 75 20 16 22

Code fiche RNCP : RNCP39923

CONDITIONS D'ACCES A LA SÉLECTION

Les modalités d'admission à la formation infirmière sont régies par l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

• Parcoursup

Inscription sur la plateforme : www.parcoursup.gouv.fr

• Formation Continue

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet : www.ifpsprivas.ahsm.fr

Dépôt d'un dossier de candidature comportant les pièces demandées (voir la liste des documents dans le dossier d'inscription).

- Une épreuve écrite comprenant :
 - une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social
 - une sous-épreuve de calculs simples.
- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20/40 aux épreuves. Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

FORMATION THEORIQUE

- 5 domaines spécifiques d'enseignement théoriques et pratiques
 - Domaine A : Sciences infirmières et raisonnement clinique
 - Domaine B : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
 - Domaine C : Prévention et promotion de la santé
 - Domaine D : Communication, travail en équipe et leadership
 - Domaine E : Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- Enseignement clinique: **66 semaines** sur les 3 ans dont 10 relèvent du cadre de consolidation
 - 12 semaines en 1^{ère} année
 - 26 semaines en 2^{ème} année
 - 28 semaines en 3^{ème} année
- 4 typologies de stage
 - Prise en soins d'une personne ou d'un groupe à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en **phase aigüe**
 - Prise en soins d'une personne ou d'un groupe à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en **phase stabilisée**
 - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de **soins primaires** contribuant à l'**offre de soins de 1^{er} recours**
 - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de **handicap, de dépendance, d'exclusion sociale**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les compétences décrites dans le référentiel de compétences des Assistants de soins en gérontologie (ASG).



140h
01/06/2026
au 26/06/2026



8h30 – 12h
13h – 16h30



Aides-soignants, aide
médico psychologique,
auxiliaire de vie sociale,
accompagnant éducatif
et social



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Etre en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

Formateurs

- Formateurs IFPS

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **15 à 20 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Coût de la formation : **1 890 €**

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

En lien avec la déclinaison nationale du plan des maladies neurodégénératives et la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement entrée en vigueur le 1er janvier 2016, nous vous proposons une formation ASG axée sur la prise en charge spécifique de cette population.

Les compétences des ASG se déclinent de la façon suivante :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues,
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation s'articule autour de 5 domaines de formation :

- La maladie
- L'accompagnement des personnes atteintes de troubles sociocognitifs
- Les aides techniques et la communication
- La gestion des risques, la prévention des chutes
- L'éthique, la douleur, les soins palliatifs et la fin de vie

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- D'accompagner des personnes âgées dépendantes, présentant des signes de pathologies neurodégénératives et de leur offrir une prise en charge adaptée et de qualité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former le futur professionnel aux missions de l'auxiliaire ambulancier ayant pour fonction d'assurer seul, sur prescription médicale, le transport de malades dans un véhicule sanitaire léger, d'être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance et de participer avec lui à la prise en charge d'une urgence.
- Délivrance d'une attestation de formation par l'institut et de l'attestation AFGSU par le CESU 07.



91h
2 semaines + 3
jours de stage



9h – 12h30
13h30 – 17h



Tout public



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE-AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs

- **Sabine MAUREL**
Infirmière
- **Thomas VASSAS**
Infirmier

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **12 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Frais d'inscription : **60 €***
- Coût de la formation : **1 050 €**

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

CONDITIONS D'ACCES A L'ENTREE EN FORMATION

Les candidats doivent fournir :

- L'accord écrit d'une entreprise sanitaire acceptant l'élève 3 jours en stage de découverte
- La copie recto-verso du permis de conduire
- La copie de l'attestation préfectorale délivrée par le préfet, après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R221- 10 du code de la route (s'adresser à la préfecture, service Permis de Conduite) et demander à passer la visite médicale pour la conduite des ambulances
- Un certificat médical de non contre-indications à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé et attestant l'absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel, auditif, amputation d'un membre...
- Un certificat médical de vaccinations conformément à l'article L.3111- 4 du code de la santé publique

FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

- 3 jours d'immersion en entreprise
- 7 jours d'apports théoriques et pratiques à l'Institut
- 3 jours d'AFGSU

CONTENU PEDAGOGIQUE

Cette formation porte sur :

- L'hygiène
- Les principes et valeurs professionnelle
- La démarche relationnelle avec les membres de l'équipe et les patients
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements, des portages et des brancardages
- Les règles du transport sanitaire

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- D'assurer seul, sur prescription médicale, le transport de malades dans un véhicule sanitaire léger (VSL) et de participer avec l'ambulancier à la prise en charge d'une urgence.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22

ACTES PROFESSIONNELS ACCOMPLIS PAR DES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE MEDICALE URGENTE ET RECYCLAGE AFGSU 2



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'intégrer dans le dispositif d'aide médicale urgente en tant qu'ambulancier en connaissant le cadre réglementaire.
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques.
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques
- Etre capable de rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée.



21h
01/06, 02/06 et
03/06/2026



9h – 12h30
13h30 – 17h



Ambulanciers
titulaires du diplôme
(référentiel du
26/01/2006)



IFPS Privas
CESU 07

Contact

- Fatima LEMAITRE-AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr

Formateurs IFPS et CESU 07

- **Sabine MAUREL**
Infirmière (IFPS)
- **Thomas VASSAS**
Infirmier (IFPS)
- **Pascal AERA**
Infirmier (CESU 07)

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **16 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Coût de la formation :
600 € par participant
5 000 € pour un groupe de 10

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Module 1** : Cadre réglementaire (3,5 heures)
 - Rappel du cadre réglementaire d'intervention dans le dispositif de l'aide médicale urgente
 - Décret du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente.
- **Module 2** : Application des actes professionnels (14 heures)
 - Concept d'asepsie, de qualité et sécurité des soins relevant de l'urgence
 - Principes des actes professionnels à pratiquer selon son domaine de compétences
 - Appréciation d'un tableau clinique d'asthme aigu grave, d'overdose d'opiacés, de choc anaphylactique, d'hypoglycémie, de douleur aigue, de douleur thoracique sévère
 - Règles de préparation et d'administration des thérapeutiques sur prescription
 - Réalisation d'actes professionnels en lien constant avec le médecin.
 - Réalisation d'actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié.
- **Module 3** : Recueil et Traçabilité (3,5 heures)
 - Règles de transmission d'information et de données cliniques à la régulation médicale
 - Recueils et traçabilité numérique des données nécessaires à une prise en soins en situation d'urgence
 - Saisie numérique de données et d'actes de soins réalisés.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- De mettre en œuvre les actes professionnels adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patients pris en charge par les services d'aide médicale urgente.
- D'identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin dans une situation d'urgence et de transcrire avec exactitude les informations recueillies et les actes réalisés pour assurer une continuité de prise en soins adaptée à l'état clinique du patient.
- De connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application.

Il aura revalidé son AFGSU 2 sous réserve qu'elle date de moins de 4 ans.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances et ses pratiques aides-soignantes au regard de l'évolution professionnelle définie par le référentiel d'activités, de compétences et de formation du 10 juin 2021.



21h
30/03, 31/03 et 28/04/2026
28/05, 29/05 et 19/06/2026



8h30 – 12h
13h – 16h30



Aides-soignants



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Aide-Soignant

Formateurs

- **Séverine AULAGNIER**
Cadre de santé
- **Loïs WUCHER**
Infirmier

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **6 à 12 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Coût de la formation :
450 € par participant
2100 € pour un groupe de 6

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'actualisation des connaissances et des pratiques aides-soignants s'inscrit dans l'évolution du contexte réglementaire. Cette formation a été pensée de manière globale, incluant les nouveaux actes techniques qu'intègre le nouveau référentiel et aussi les nouvelles compétences attendues.

JOUR 1

- Analyse du nouveau référentiel AS et identification des évolutions en termes de soins et de responsabilité.
- Le système cardio-respiratoire : apports théoriques et pratiques.
 - Recueil de la saturation.
 - Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques.
 - L'oxygénothérapie : changement de lunettes à oxygène sans intervention sur le débitmètre.
 - Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice cicatrisé et non inflammatoire.

JOUR 2

- Le système digestif et urinaire : apports théoriques et pratiques.
 - Recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique.
 - Calcul de l'IMC à l'aide d'outils paramétrés.
 - Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire.
- L'aide à la prise des médicaments : apports théoriques et pratiques.
 - Application de crème et de pommade.
 - Lavage oculaire et instillation de collyres.
 - Pose de suppositoires dans le cadre de l'aide à l'élimination.

JOUR 3 (à distance des deux premiers jours)

- Retour d'expériences et analyse de situations.
- Révision des gestes et des bonnes pratiques

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- De mobiliser les connaissances relatives aux nouvelles activités et actes autorisés par le nouveau référentiel de formation.
- De mettre en œuvre les nouvelles connaissances en respectant les règles de bonnes pratiques et de manière adaptée aux situations cliniques.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Adapter sa conduite aux situations relationnelles en milieu psychiatrique.
- S'initier à la spécificité de la population prise en charge en psychiatrie.
- Découvrir la logique des soins en psychiatrie.
- Repérer les situations relationnelles et y répondre de manière adaptée.



21h
29/04, 30/04 et
21/05/2026



8h30 – 12h
13h – 16h30



Salariés non-
soignants
travaillant dans
un établissement
psychiatrique



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur

- **Cyril GROUSSON**
Cadre de santé

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **6 à 12 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Coût de la formation : **600 €**

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

Initiation aux différentes pathologies rencontrées en psychiatrie :

- Les psychoses et les comportements psychotiques
- Les névroses et leurs manifestations
- Les conduites addictives
- Les psychopathies
- Les états dépressifs

JOUR 2

Découverte :

- Des modes d'hospitalisation
- De l'approche médicamenteuse
- De la relation d'aide thérapeutique
- Et des soins à médiation (ateliers, psychomotricité...)

JOUR 3 (à distance des deux premiers jours)

Apprendre à répondre aux situations relationnelles :

- Agitation
- Agressivité
- Violence
- Tentative de suicide
- Refus de soins
- Fugues

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- D'adapter sa conduite face à des patients hospitalisés en psychiatrie.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir et développer les compétences de la mission de tuteur de stage :
 - Compétences sociales et relationnelles (C1)
 - Compétences pédagogiques (C2)
 - Compétences réflexives (C3)
 - Compétences organisationnelles (C4)



21h
05/05, 06/05 et
12/06/2026



8h30 – 12h
13h – 16h30



Aides-soignants
accompagnant
les élèves AS en
stage



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'aide-soignant

Formateurs

- **Séverine AULAGNIER**
Cadre de santé
- **Loïs WUCHER**
Infirmier

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **6 à 12 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Coût de la formation : **600 €**

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

- Maîtrise des concepts et des enjeux du référentiel de formation.
- Mobilisation des fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utilisation des méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développement des pratiques en évaluation des compétences.
- Appropriation du portfolio

JOUR 2 (journée commune avec le tutorat infirmier)

- Identification du projet de l'élève et de sa progression dans l'apprentissage.
- Accompagnement de la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Pratique d'une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.

JOUR 3 (à distance des deux premiers jours)

- Utilisation des outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Acquisition d'une posture de tuteur et création d'une dynamique de groupe.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- De mener sa mission de tuteur de stage auprès des étudiants infirmiers.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir et développer les compétences de la mission de tuteur de stage :
 - Compétences sociales et relationnelles (C1)
 - Compétences pédagogiques (C2)
 - Compétences réflexives (C3)
 - Compétences organisationnelles (C4)



28h
**02/04, 03/04,
06/05 et
07/05/2026**



8h30 – 12h
13h – 16h30



Infirmiers
accompagnant
les étudiants
infirmiers en
stage



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Infirmier

Formateur

- **Françoise RAMOS**
Cadre de santé

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse de la pratique
- Ateliers de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM, quizz et mise en situation professionnelle
- Emargements
- Certificat de réalisation
- Enquête de satisfaction
- Bilan commanditaire

Tarif et Nombre de stagiaires

- **6 à 12 participants**

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien de la session de formation.

- Coût de la formation : **650 €**

Les frais restent dus pour tout désistement une semaine avant le début de la formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOURS 1 et 2

- Maîtrise des concepts et des enjeux du référentiel de formation.
- Mobilisation des fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utilisation des méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développement des pratiques en évaluation des compétences.

JOUR 3 (journée commune avec le tutorat aide-soignant)

- Identification du projet de l'étudiant et de sa progression dans l'apprentissage.
- Accompagnement de la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Pratique d'une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.

JOUR 4 (à distance des trois premiers jours)

- Utilisation des outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Acquisition d'une posture de tuteur et création d'une dynamique de groupe.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE

- De mener sa mission de tuteur de stage auprès des étudiants infirmiers.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :
M. Pierre-Olivier SAVRE - 04 75 20 16 22